La Lettre de l'A.F.A. N° 36

Janvier 2020

Au sommaire…

- Les statistiques 2019 page 2
- La mission Mexique page 3
- Ils sont venus à l'AFA page 4
- Le Noël de l'APAER page 4
- 1 ou plusieurs projets avec l'AFA page 5
- Pérou : Appel à candidature page 6
- Les dates de préparation à retenir page 8
- Témoignages :
  - Maxime page 10
  - Jili-Elisabeth page 11
- Vos vœux page 14
- Vos faire-part page 18

L'équipe de l'AFA vous souhaite une très belle Année 2020 !

Les statistiques

PAYS	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL PAYS
ALBANIE	0	0	1	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	1	7
AZERBAIDJAN	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3
BRESIL	0	17	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25
BULGARIE	0	9	21	9	7	26	18	37	30	15	21	13	22	11	239
BURKINA-FASO	0	42	18	11	14	9	6	4	10	5	3	3	4	2	131
BURUNDI	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
CAMBODGE	0	5	17	11	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	39
CHILI	0	3	0	2	3	3	8	0	4	1	3	4	5	0	36
CHINE	0	0	6	0	1	4	1	36	17	12	14	11	22	17	141
COLOMBIE	6	247	225	170	256	187	112	67	38	61	47	58	31	31	1536
ESTONIE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
GEORGIE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
HAÏTI	0	0	0	0	0	0	6	12	1	2	12	3	4	3	43
HONGRIE	0	9	2	4	5	4	1	0	3	0	3	6	10	9	56
INDE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
LETTONIE	4	30	34	44	47	22	37	25	16	18	8	10	0	0	295
LITUANIE	0	26	14	7	2	3	9	0	2	2	0	0	0	0	65
MADAGASCAR	0	0	0	10	15	10	14	20	13	11	11	5	3	4	116
MALI	0	133	72	117	71	61	33	2	36	14	0	0	1	2	542
MEXIQUE	0	6	9	4	4	0	0	0	1	0	0	0	0	1	25
MOLDAVIE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MONGOLIE	0	3	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6
NEPAL	0	0	0	0	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10
PEROU	0	1	3	1	0	3	1	3	2	2	9	5	8	1	39
PHILIPPINES	0	9	12	3	12	6	14	13	12	6	7	14	9	11	128
POLOGNE	0	4	9	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	18
PORTUGAL	1	2	4	1	2	2	5	7	1	2	7	3	0	5	42
REPUBLIQUE TCHEQUE	0	0	0	1	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	5
ROUMANIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	3	3	0	10
ROYAUME-UNI	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	5
RUSSIE	0	0	0	8	18	10	15	12	17	18	12	11	15	7	143
SALVADOR	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
SLOVAQUIE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
SRI-LANKA	0	5	5	7	5	2	1	0	1	3	1	0	2	0	32
THAÏLANDE	1	9	8	7	5	4	5	10	11	8	7	9	8	4	96
TOGO	0	0	0	0	0	3	6	1	10	5	3	9	7	1	45
VIETNAM	0	37	113	88	89	34	7	3	13	10	8	7	6	7	422
TOTAL PAR ANNEE	12	603	584	513	568	402	304	259	239	201	177	174	160	117	4313

Compte rendu de la Mission Mexique (20 au 23 Novembre 2019)

Une délégation AFA composée de **Mme Charlotte GIRAULT**, Directrice Générale, et **Mme Elsa ROCHÉ**, rédactrice Amérique, s'est rendue au Mexique du 20 au 23 novembre 2019, accompagnée de **Maître Manuel CASTRO**, Représentant local de l'Agence auprès de ce pays.

La mission a permis de présenter la Directrice Générale, le fonctionnement de l'Agence Française de l'Adoption et de développer le partenariat avec les nouveaux interlocuteurs de l'AFA.

L'AFA a été reçue par l'Autorité centrale mexicaine, le *Secrétariat des Relations Extérieures (SRE).* Les échanges ont permis de fluidifier la relation partenariale. L'Agence s'est également entretenue avec les juges spécialisés dans l'adoption internationale auprès de TOLUCA et de la ville de MEXICO, pour mieux comprendre la procédure judiciaire mexicaine. L'AFA a visité l'institution *Quinta Carmelita* à TOLUCA, qui lui a exposé ses mécanismes spécifiques de travail sur les apparentements.

L'AFA retient que la structure fédérée du pays entraîne une grande hétérogénéité sur le territoire quant aux procédures, aux profils des enfants et aux attentes des Autorités concernant les adoptants. Ainsi, chaque région définit des critères qui lui sont propres en matière d'adoption internationale. L'Agence est aujourd'hui implantée auprès de l'Etat de MEXICO et de la ville de MEXICO. Une veille est maintenue sur d'autres Etats.

Enfin, des enfants de moins de 5 ans peuvent être proposés à l'adoption, généralement sans filiation connue et porteurs de particularités de santé physique ou mentale. Les autres enfants adoptables dont les parents ont été déchus de leur autorité parentale sont plus grands. Dans les deux cas, les enfants sont institutionnalisés dans des structures publiques ou privées de taille et de fonctionnement très variés.

Ils sont venus à l'AFA…

Venue de l'APAER

Le 20 Janvier 2020, Mme **Charlotte GIRAULT**, entourée de son équipe, a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux la Présidente de l'APAER, Mme **Marie GARIDOU**, accompagnée de Mme **Anne-Caroline PEROT**, membre du Conseil d'administration.

Cette rencontre, à laquelle assistaient également **Mme Olga NIKONOVA**, coordinatrice de l'AFA dans la région de Perm, et **Mme Marie-Aude RECHER**, adjointe à la cheffe du bureau veille juridique, contrôle des procédures et visas d'adoption – responsable du secteur Europe au sein de la Mission Adoption Internationale, a permis de faire un point général sur le contexte de l'adoption internationale en Russie et d'échanger sur les nombreux projets en cours.

Noël Russe de l'APAER

La Directrice générale de l'AFA, Madame **Charlotte GIRAULT**, accompagnée de **Madame Oksana PODETTI**, Rédactrice Europe, et de **Madame Clémence CAPDEPUY BOUCHET**, assistante Pôle Europe, a assisté à cet évènement traditionnel important, organisé comme chaque année par l'APAER avec le soutien de **Monsieur VOLKOV**, directeur du centre de Russie pour la science et la culture à Paris. Les parents et leurs enfants adoptés en Russie s'étaient déplacés en nombre (dont quelques familles AFA) pour assister aux représentations des enfants de l'association « Pour Kungur » et de la troupe de théâtre francophone venue de Perm, fondée et dirigée par **Madame NIKONOVA**.

La présidente de l'APAER, **Madame GARIDOU**, et le directeur du centre de Russie pour la science et la culture à Paris, **Monsieur VOLKOV**, ont insisté dans leurs discours sur l'importance et la richesse de la double culture des enfants adoptés en Russie.

Le goûter offert suite aux représentations a été l'occasion pour l'AFA d'échanger de manière informelle avec les adhérents de l'APAER, les familles AFA ainsi qu'avec **Monsieur BARBET**, chef de la MAI.

Les candidats accompagnés par l'A.F.A. peuvent désormais lui confier un ou plusieurs projets d'adoption

Soucieux d'améliorer l'accompagnement des familles, le conseil d'administration de l'AFA a décidé, le 14 novembre dernier, que les **candidats accompagnés par l'AFA peuvent désormais lui confier un ou plusieurs projets, sous réserve qu'ils correspondent aux critères des pays choisis.**

Ainsi, à partir du 1er Janvier 2020 :

1. Tout **nouveau candidat** est invité à orienter son projet vers **un ou plusieurs pays, en tenant compte des critères des pays et du profil des enfants proposés**.

2. Les candidats déjà acceptés auprès d'un pays peuvent postuler, s'ils le souhaitent, sur d'autres pays, notamment **lors des appels à dossier** s'ils correspondent aux critères définis dans ce nouveau pays.

3. Les candidats inscrits en liste de demande en attente peuvent également orienter en parallèle leur projet vers un autre pays.

4. **Les demandes orientées vers l'adoption « en flux inversé » d'enfants à besoins spécifiques** seront traitées en parallèle, dans le cadre d'une commission pluridisciplinaire se réunissant régulièrement.

Nous vous rappelons que tout nouveau candidat est invité à solliciter, au début de sa démarche d'adoption, **un entretien initial** soit via son correspondant départemental, interlocuteur de proximité, soit via le Pôle Informations-Conseils (siège de l'A.F.A.)**.** Cet entretien a vocation à apporter un certain nombre d'informations aux candidats et à travailler avec eux leur projet en terme de profil d'enfant attendu et de possibilités concrètes d'orientation.

Nos conseillers en adoption sont à votre disposition au 01 44 78 61 40, les mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 17h30 ainsi que le lundi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Pour tout entretien sur place, nous vous invitons à solliciter un rendez-vous.

PÉROU : Appel à candidatures

L'AFA est actuellement en mesure d'envoyer **6** candidatures à l'Autorité centrale péruvienne, la Dirección General de Adopciones del Ministerio de la Mujer y Poblaciones Vulnerables (DGA-MIMP).

Afin d'adresser à la DGA-MIMP des candidatures correspondant au profil des enfants proposés à l'adoption au Pérou, seules sont étudiées les candidatures ayant des notices ouvertes à l'accueil d'enfants d'au moins 5 ans révolus. Par exemple des notices, signalant l'ouverture à l'accueil d'un ou plusieurs enfants ayant de 2 à 5 ans, de 0 à 7 ans, de 3 à 8 ans, de 5 à 7 ans…

Les candidats péruviens ou franco-péruviens qui souhaiteraient adresser un dossier au Pérou doivent également passer par cet appel à candidature.

L'AFA ne constitue pas de liste de demandes en attente.

I. MODALITES DE RECEPTION DES CANDIDATURES

La procédure de réception des candidatures à l'AFA se déroule de la manière suivante : sont pris en compte les pré-dossiers, postés EXCLUSIVEMENT le 31 janvier 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi), composés des documents suivants dans l'ordre indiqué :

- ✓ Fiche de renseignements AFA dûment remplie et signée,
- ✓ Copie de l'agrément et de la notice jointe,
- ✓ Copie des rapports d'évaluation sociale et psychologique,
- ✓ Copie de l'actualisation des deux ans le cas échéant,
- ✓ Courrier de motivation précisant le souhait d'adopter un enfant péruvien.

Ces documents sont à adresser à :
Agence Française de l'Adoption
Pôle Amérique
63 bis Boulevard Bessières
75017, Paris

Les six premiers candidats dont les dossiers sont examinés et répondent aux critères péruviens sont retenus et avisés personnellement à compter du 10 février 2020. Ils reçoivent alors un Projet de Mise en Relation.

Les candidats ayant déjà signé un ou plusieurs Projet(s) de Mise en Relation avec l'AFA peuvent postuler à cet appel à dossiers car l'AFA peut désormais accompagner les adoptants sur plusieurs projets d'adoption.

Un courriel est également adressé aux candidats non retenus et une réorientation de chaque projet peut être envisagée avec le correspondant départemental AFA, ou encore avec le Pôle Informations et Conseils de l'AFA.

II. CONDITIONS RELATIVES AUX ADOPTANTS

- ✓ Les candidats mariés acceptés par les autorités péruviennes sont hétérosexuels et doivent être âgés de plus de 21 ans et de moins de 52 ans, avec une différence d'âge de 10 ans minimum entre l'adoptant et l'adopté.
- ✓ Les candidats célibataires acceptés par les autorités péruviennes sont âgés de 28 à 52 ans. Il convient de préciser que si les demandes d'adoption par des personnes célibataires sont acceptées, en pratique, elles ne sont pas prioritaires. La dernière adoption par un(e) candidat(e) célibataire a été réalisée en 2017 par le biais de la procédure « flux inversé » (projet d'adoption ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques).

Compte tenu de l'âge des enfants adoptés dans le cadre de l'adoption internationale, il est impératif que les candidats, ou au moins l'un d'entre eux, maitrisent l'espagnol afin de favoriser la communication et la création de liens avec l' (ou les) enfant(s).

La DGA-MIMP met en relation l'âge des adoptants avec l'âge des enfants adoptés. Aussi, les tranches d'âge suivantes doivent être respectées :

- ✓ Des enfants âgés de 0 à 6 ans sont proposés à des couples ayant entre 25 et 45 ans,
- ✓ Des enfants âgés de 6 à 9 ans sont proposés à des couples ayant entre 46 et 49 ans,
- ✓ Des enfants âgés de 9 ans et plus sont proposés à des couples ayant entre 50 et 52 ans,
- ✓ Des enfants âgés de 5 ans et plus sont proposés à des célibataires âgés de 28 à 52 ans.

Seules les familles s'engageant à respecter les modalités de suivi post-adoption imposées par le Pérou sont acceptées soit :

- ✓ Un rapport de suivi tous les 6 mois pendant 4 ans,
- ✓ Un certificat médical attestant de la santé de l'enfant à joindre à chaque rapport de suivi,
- ✓ Le bulletin scolaire ou une attestation du professeur à joindre à chaque rapport,
- ✓ Un compte-rendu du suivi de l'enfant si ce dernier fait l'objet d'un suivi thérapeutique, psychologique etc., à joindre à chaque rapport.

Les autorités étudient avec soin les évaluations psychologique et sociale, ce qui implique qu'elles soient le plus complètes possible (cf. le modèle de contenu des évaluations en ligne sur le site de l'AFA, rubrique « fiche pays Pérou »).

A l'étude du pré-dossier, si les critères d'âge correspondent, il peut toutefois être demandé de compléter les évaluations afin de répondre au mieux aux exigences péruviennes.

III. INFORMATIONS SUR LE PROFIL DES ENFANTS PROPOSÉS

Il est à noter que les enfants considérés comme « cliniquement sains » proposés à l'adoption internationale présentent majoritairement les caractéristiques suivantes :

- ✓ Enfant(s) sans filiation ou identité connues (l'histoire de(s) (l') enfant(s) est donc totalement inconnue),
- ✓ Enfant(s) issu(s) d'un viol ou d'un inceste,
- ✓ Enfant(s) né(s) de parents (père/mère) alcooliques, toxicomanes, épileptiques, etc.
- ✓ Enfants nés de parents (père et/ou mère) présentant un retard mental,
- ✓ Enfants nés de parents (père et/ou mère) schizophrènes,
- ✓ Enfants ayant fait l'objet d'une séparation de fratrie,
- ✓ Enfants ayant subi des maltraitances.

Les enfants proposés à l'adoption peuvent avoir une histoire difficile voire traumatisante. Une bonne préparation des candidats est donc indispensable.

Par ailleurs, les enfants peuvent présenter des troubles d'ordre psychologique ainsi que des retards de développement :

- ✓ Retard de développement tel qu'un retard psychomoteur, un retard intellectuel, et/ou un retard du langage,
- ✓ Troubles des apprentissages (déficit de l'attention, retard dans l'acquisition de la lecture, de l'écriture et/ou du calcul).
- ✓ Troubles du langage tel qu'un vocabulaire restreint, des difficultés d'élocution, une articulation difficile et/ou un bégaiement,
- ✓ Troubles du comportement et/ou de l'humeur (tendances dépressives, troubles anxieux…),
- ✓ Autres : insécurité affective, défaut d'estime de soi, repli, troubles de l'attachement…

Lorsque les enfants sont atteints de pathologies (dénutrition, problèmes bronchiaux, respiratoires, hypotonie légère, etc.), celles-ci sont généralement curables.

IV. OBLIGATION DE PARTICIPER A UNE SESSION COLLECTIVE DE PREPARATION A L'AFA

Les candidats retenus à l'issue de l'appel à candidatures seront tenus de participer à une session de préparation organisée à leur intention. Une attestation de présence leur sera ensuite remise, qu'ils pourront joindre au dossier complet à transmettre au Pérou.

A retenir : Dates de préparation et d'accompagnement des familles

Journées d'information et de préparation PAYS

- **Lundi 2 Mars 2020 : Journée d'information et de préparation MEXIQUE** animée conjointement par **Elsa ROCHÉ**, Rédactrice Amérique, **Liliana MINGITA**, psychologue de l'AFA, et le Dr **Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, de 9h30 à 1700, à l'AFA (accès à la salle à partir de 9h15) à destination uniquement des candidats **ayant un dossier retenu lors de l'appel à candidature Mexique de Juin 2019.**

- **Mardi 3 Mars 2020 : Journée d'information et de préparation CHINE** animée conjointement par **Albane GOISQUE,** Rédactrice Asie, **Liliana MINGITA,** psychologue de l'AFA, et le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, de 10h à 17h, à l'AFA (accès à la salle à partir de 9h45) à destination des candidats souhaitant l'envoi de leur dossier dans ce pays.

- **Mercredi 22 Avril 2020 : Journée d'information et de préparation CHINE** animée conjointement par **Albane GOISQUE**, Rédactrice Asie, **Liliana MINGITA**, psychologue de l'AFA, et le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, de 10h à 17h, à l'AFA (accès à la salle à partir de 9h45) à destination des candidats souhaitant l'envoi de leur dossier dans ce pays.

Journées Projet Enfant à Besoins Spécifiques

- **Lundi 3 février 2020 - COMPLET :** Réunion d'information pour les candidats ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques, organisée par le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Liliana MINGITA**, psychologue clinicienne et la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, à l'AFA, de 10h à 17h 30 (accès à la salle à partir de 9h50). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40.

- **Mercredi 4 Mars 2020 :** Réunion d'information autour du thème de l'**accueil d'un enfant atteint d'une cardiopathie congénitale,** de 16h à 18h. Cette réunion, co-animée par le **Professeur Damien BONNET**, Unité Médico-Chirurgicale de Cardiologie Congénitale et Pédiatrique – Centre de référence Malformations Cardiaques Congénitales Complexes – M3C – Hôpital Necker Enfants Malades, et le **Docteur Gérard GARNIER**, Médecin à l'AFA, aura lieu au siège de l'Agence (63bis, bd Bessières – 75017 PARIS – métro 13, Porte de St Ouen ou Porte de Clichy). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40**.**

- **Lundi 9 Mars 2020 – COMPLET :** Réunion d'information pour les candidats ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques, organisée par le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Liliana MINGITA**, psychologue clinicienne et la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, à l'AFA, de 10h à 17h 30 (accès à la salle à partir de 9h50). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40.

- **Lundi 27 Avril 2020 – COMPLET :** Réunion d'information pour les candidats ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques, organisée par le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Liliana MINGITA**, psychologue clinicienne et la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, à l'AFA, de 10h à 17h 30 (accès à la salle à partir de 9h50). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40.

- **Lundi 25 Mai 2020 :** Réunion d'information pour les candidats ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques, organisée par le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Liliana MINGITA**, psychologue clinicienne et la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, à l'AFA, de 10h à 17h 30 (accès à la salle à partir de 9h50). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40.

- **Lundi 8 Juin 2020 :** Réunion d'information pour les candidats ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques, organisée par le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Liliana MINGITA**, psychologue clinicienne et la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, à l'AFA, de 10h à 17h 30 (accès à la salle à partir de 9h50). Inscriptions auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40.

- **Jeudi 11 Juin 2020 : Réunion d'information** autour du thème de l'**accueil d'un enfant porteur du VIH**, de 16h à 18h. Cette réunion, co-animée par le **Professeur Stéphane BLANCHE,** Pédiatre spécialisé dans la prise en charge des enfants infectés par le VIH – Hôpital Necker Enfants Malades, et le **Docteur Gérard GARNIER**, Médecin à l'AFA, aura lieu au siège de l'Agence (63bis, bd Bessières – 75017 PARIS – métro 13, Porte de St Ouen ou Porte de Clichy). **Inscriptions** auprès de la coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques, au 01 44 78 61 40**.**

13ème ÉDITION DU PARCOURS DE FORMATION

Lundi 16 Mars 2020, 14h -17h – complet :
Module 1 : « J'ai l'agrément, et après ? Construction et vie du projet d'adoption »

Lundi 6 Avril 2020, 14h -17h – complet :
Module 2 : « Qui sont les enfants proposés à l'Adoption Internationale ? »

Lundi 4 Mai 2020, 14h - 17h :
Module 3 : « Attachement et spécificités de la parentalité adoptive »

Lundi 15 Juin 2020, 14h - 17h :
Module 4 : « L'adoption au fil du temps : faire famille »

Vos Témoignages

Maxime

Voici désormais 1 an que nous avons rencontré le 28 Décembre 2018, notre petit Maxime âgé alors de 20 mois, et 6 mois qu'il est parmi nous en France. L'appel de l'AFA pour nous signifier la proposition d'apparentement eu lieu le 20 décembre 2018, un sacré cadeau de Noël…

Les premiers contacts ainsi que les rencontres avant et après le jugement ne furent pas les plus heureux car notre petit bonhomme était très craintif et pleurait à chaque fois qu'il nous voyait…petit à petit le contact s'établissait mais il fallait une nounou à proximité pour le rassurer et le laisser en confiance…

Puis le jour du départ de l'orphelinat il pleurât et commença à découvrir le monde qui l'entourait à Saint Pétersbourg avec sa sœur Léa (qui nous accompagnait pour ce dernier voyage). Il était en phase découverte sur tout ce qu'il voyait, touchait et mangeait (il a un très bon appétit). Les jeux commençaient et les beaux premiers sourires charmeurs apparaissaient.

A notre arrivée en France, il s'habituait très vite à son nouvel environnement et faisait connaissance avec sa nouvelle famille (quelques tata, tonton, cousin, cousine et grand-mère) et rapidement nous découvrions un caractère enjoué, heureux et gentil comme tout. Avec sa sœur il joue régulièrement et la cherche quand elle n'est pas là. Il allait avec sa maman à l'école chercher Léa et a commencé en très petite section 2 demi jours par semaine à partager avec sa nouvelle maitresse et ses camarades des moments très attendus.

Il est très malin et curieux et peut s'exprimer maintenant par des associations de mots. Il aime beaucoup jouer comme tous les enfants et recherche la compagnie des autres comme les copines et copains de sa sœur. Il apprécie aussi beaucoup les lectures et réagit à la musique en se trémoussant bien en rythme…Notre quotidien a bien changé et l'animation à la maison est quotidienne avec nos deux enfants qui nous procurent beaucoup de bonheur et de joie.

Maxime a été opéré pour une intervention sans gravité mais nous a montré sa capacité à surmonter cette épreuve à l'hôpital sur un jour sans se plaindre, sans pleurer et a su dès le lendemain aller de l'avant avec une force de vivre plus que belle à voir.

Finalement nous n'y croyions plus à ce petit miracle (nous étions plutôt vers la fin de validité de notre agrément) et cela montre que lorsque l'on n'y croit plus, tout peut arriver. Notre fils est heureux et profite de chaque jour avec nous, comme nous profitons de chaque jour avec lui. Il lui arrive aussi de faire un peu de caprices mais sans persister et c'est bien normal.

Ce petit mot restera pour lui, nous l'espérons, afin qu'il se souviennent plus tard que ses parents et sa sœur Léa sont plus qu'heureux de l'avoir accueilli ; il est aussi un témoignage que tout peut arriver pour tous ceux qui attendent dans l'espoir de créer ou agrandir leur famille. Nous tenons aussi à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont pu contribuer à cette histoire en commençant par les membres de l'AFA (de Paris et de Russie à Saint Pétersbourg).

Pour la petite anecdote, ma femme avant toute rencontre en Russie, avait fait une liste de prénoms pour éventuellement les proposer en cas de besoin auprès de l'administration locale. Une vingtaine de prénoms figuraient et un seul avait +++ à côté, c'était Maxime…son véritable prénom étant « Maksim ». Par ailleurs, le jour du jugement était le jour de l'anniversaire de ma femme…il y a des fois comme ça, des circonstances qui nous laissent un peu dans l'étonnement le plus total !

La petite famille DUBOIS

La rencontre avec Jili-Elisabeth

Ce lundi 6 janvier 2020 nous sommes à Nanchang (Jiangxi, Chine) et nous sommes debout avant la sonnerie du réveil, prêts pour ce moment que nous attendons depuis des années : la rencontre avec notre fille Jili-Elisabeth.

Mon épouse Valérie, Paul notre fils de 13 ans qui nous accompagne, et moi-même attendons Avril, notre guide/interprète, dans le hall de l'hôtel Crowne Plaza à Nanchang. Elle arrive vers 10h, nous vérifions une énième fois tous les papiers en sa présence : certificat de la MAI, agrément, passeports, letter of seeking confirmation, notice of travelling… Puis, à 10h30, une voiture vient nous chercher. Nous roulons pendant une vingtaine de minutes et arrivons au pied d'un immeuble.

C'est au 26ème étage d'une tour d'apparence banale que se situe le bureau des mariages et adoptions internationales. Une grande salle, quelques guichets, des tables basses. Une atmosphère assez chaleureuse malgré le grand espace et la disposition un peu administrative de la pièce.

Nous attendons une vingtaine de minutes que la directrice de l'orphelinat (et aussi médecin de l'orphelinat) accompagnée de la nounou de Jili-Elisabeth arrivent par le train de Shangrao et rejoignent le bureau des affaires civiles.

Puis elles arrivent, avec notre petit trésor dans les bras. La première rencontre, le premier regard, le courant passe tout de suite entre Jili-Elisabeth, sa maman et la nounou qui nous la transmet avec tout l'amour qu'elle a pu lui donner ces dernières années.

Nous offrons à Jili-Elisabeth un petit sac en toile que maintenant, 3 semaines après ce moment, elle ne quitte toujours pas. Ce sont des moments très forts, des regards, des sourires, des questionnements aussi, qui sont échangés de part et d'autre. Jili-Elisabeth se prend tout de suite d'affection pour sa maman et son grand-frère. Il lui faudra 2 à 3 jours pour établir cette relation avec son papa. Ce sont de très grands changements pour elle et nous lui laissons le temps dont elle a besoin.

Notre guide Avril nous aide alors à remplir le contrat : Jili-Elisabeth nous est confiée pour 24 heures. Nous sommes alors guidés dans un bureau adjacent pour prendre une photo de Jili-Elisabeth avec Valérie et moi. Cette photo sera utilisée pour le certificat d'adoption qui nous sera remis le lendemain.

Nous remettons ensuite les cadeaux que nous avons emportés, comme c'est la tradition en Chine. Des boîtes de gâteaux bretons artisanaux, emballés dans un beau papier cadeau : cinq cadeaux : un pour la directrice de l'orphelinat, un pour la nounou, un pour la directrice des affaires civiles, un pour notre guide interprète également et un pour l'employé qui s'est occupé de nous.

Puis la nounou nous donne alors son numéro de téléphone et ses coordonnées Wechat, le whatsapp chinois. Nous apprenons alors que notre petit trésor est resté jusqu'au dernier jour chez sa nounou, elle n'a pas connu de rupture supplémentaire et n'a pas été confiée à un orphelinat avant l'adoption comme cela est souvent le cas. L'émotion de la nounou est très forte et la nôtre également.

Nous mesurons pleinement la chance qu'elle nous offre en nous donnant ses coordonnées. Nous ferons en sorte de garder le contact avec elle afin que Jili-Elisabeth, si elle le souhaite, quand elle sera plus grande, puisse retrouver une partie de son histoire. A défaut de connaître ses parents biologiques au moins qu'elle puisse retrouver où elle a vécu et connaître la famille qui l'a aimée pendant ces années. Elle gardera comme souvenir de sa nounou un petit bracelet en argent, un très beau cadeau compte-tenu du niveau de vie en Chine, à la mesure de l'affection qui lui était portée. Ce cadeau restera symboliquement la marque de l'amour qu'elle aura reçu de sa famille d'accueil pendant ses premières années de vie.

Le retour à l'hôtel se passe merveilleusement bien. Nous étions préparés pourtant aux difficultés que rencontrent certaines familles : des pleurs, un rejet, de la tristesse, de la détresse. C'est tout le contraire : des sourires, des câlins, de la sérénité et une forme de plénitude. Nous sommes pleinement conscients de notre très grande chance et de ce très beau cadeau de la vie.

Le lendemain, nous revenons au bureau des affaires civiles pour un moment plus officiel. Nous sentons Jili-Elisabeth inquiète pendant le trajet, nous la rassurons, lui disons qu'elle reste avec nous pour la vie et que nous retournons juste signer des papiers.

Nous arrivons au bureau des affaires civiles, la nounou est repartie à Shangrao mais la directrice de l'orphelinat est toujours là. Elle restera encore 24h dans l'éventualité d'un souci avec Jili-Elisabeth. Ce qui n'arrivera pas.

Nous nous occupons alors de l'aspect administratif : le passeport de Jili-Elisabeth nous est remis ainsi que tous les documents : coupure de journal avec l'avis de recherche de ses parents biologiques, certificat d'adoption, certificat de conformité, carnet de vaccination... La directrice des Affaires Civiles nous reçoit très gentiment, nous redemande si notre projet est mûrement réfléchi et nous demande de signer les actes. Nous procédons aux différents règlements : le passeport, les frais de procédure, le don à l'orphelinat.

Nous échangeons avec 2 autres familles venues des Etats-Unis et qui sont présentes pour les mêmes raisons que nous. Un couple de l'Iowa qui adopte un petit garçon et un couple du Tennessee, avec une grande fille de 13 ans, une petite fille de 4 ans adoptée il y a 2 ans en Chine, et qui adopte à nouveau une petite fille de 2 ans. La directrice du Bureau des Affaires Civiles (à droite sur la photo) nous donne ses coordonnées, nous demande ce qu'ils peuvent améliorer dans la procédure, puis nous demande une photo/vidéo de l'ensemble des familles comme souvenir pour eux. Avril, notre guide, immortalise pour nous ce moment.

Nous repartons ensuite vers l'Office Notarial situé à 20mn en voiture. Les papiers sont effectués très rapidement. Le notaire vérifie les documents, effectue des copies. Nous réglons les frais de notaire et repartons après une petite demi-heure sur place. Nous sommes mardi, les actes officiels seront prêts vendredi. Juste avant notre retour de Nanchang vers Wuhan où se situe le consulat français pour que nous puissions demander le Visa Long Séjour de Jili-Elisabeth.

Depuis nous sommes rentrés en France Nous avons été enchantés de la gentillesse de tous ceux avec qui nous avons été en contact, au consulat, notre guide, le personnel d'Air France qui a été très arrangeant. Et bien entendu tout le personnel de l'AFA qui nous a suivi, écouté, accompagné, aidé, conseillé avec beaucoup de bienveillance et de disponibilité.

Famille MARCESCHE

Vos Vœux

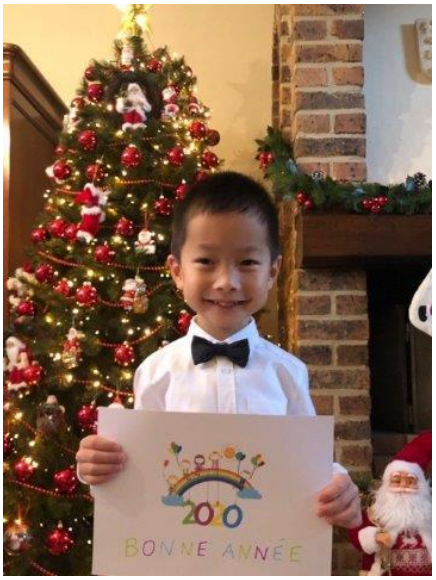

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020
pleine de douceur et de bonheur

L'enfant au cœur
de nos priorités.

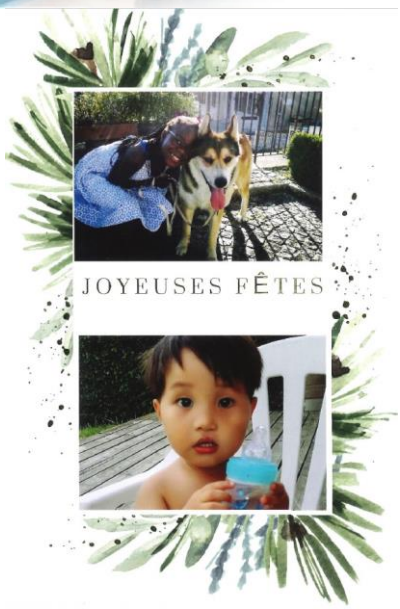
JOYEUSES FÊTES

Bonne année 2020

HAPPY NEW YEAR
2020
Bonne & heureuse année
Sawasdee pii mai

Joyeux Noël
JOYEUSES FETES

Feliz ano novo
Bonne année

Babolat

L'enfant au cœur
de nos priorités.

joyeuses fêtes a tous...

Meilleurs
vœux !!

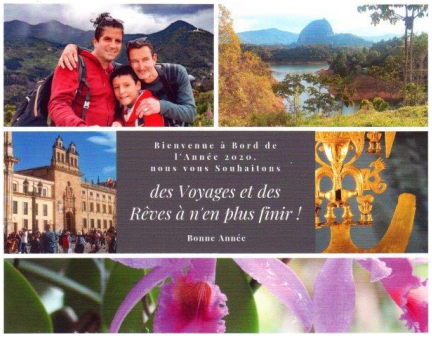
Bienvenue à Bord de
l'Année 2020,
nous vous Souhaitons
des Voyages et des
Rêves à n'en plus finir !
Bonne Année

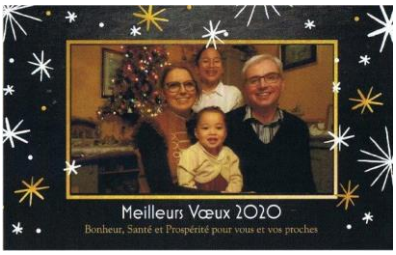
Meilleurs Vœux 2020
Bonheur, Santé et Prospérité pour vous et vos proches

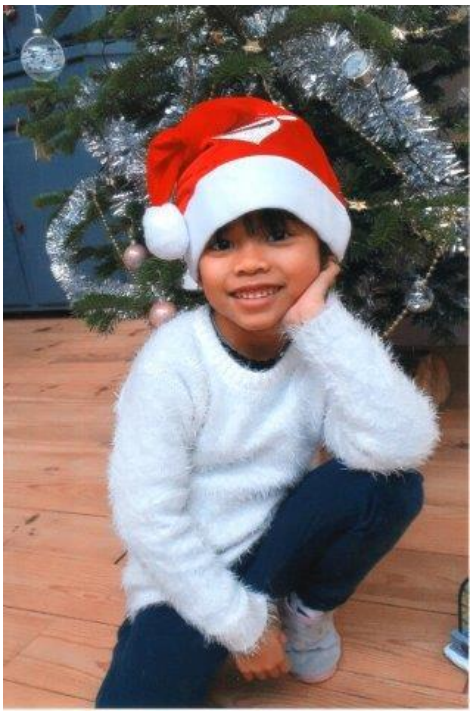

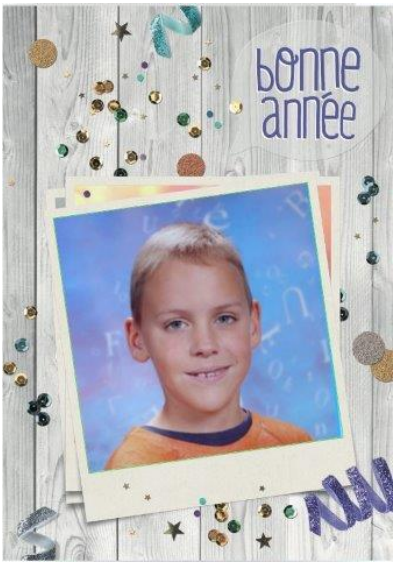
bonne
année

Très belle année 2020 !

Atanas

Nous vous souhaitons une très belle année 2020.

Tous nos remerciements pour cette magnifique histoire que nous sommes en train d'écrire.

Atanas et Florence

Ambre

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël ainsi qu'une belle et heureuse année 2020. Que les voeux de tous ceux désirant devenir parents soient exaucés, que des bouts de choux trouvent l'amour et la sérénité auprès de papas et mamans les attendant le coeur grand ouvert.

Nous ne cesserons de remercier les personnels de l'AFA de nous avoir comblé avec notre petite Ambre.
C'est avec la même émotion que nous nous remémorons l'immense bonheur de la proposition d'apparentement faite il y a presque 10 ans maintenant.

Meilleurs vœux de joies, santé et bonheur à tous.

Jean-Marc et Sylvie COUSIN-CLEMENT et Ambre (née le 27-01-2010 / adoption Vietnam juillet 2010)

Vos enfants du bout du monde, vos faire-part…

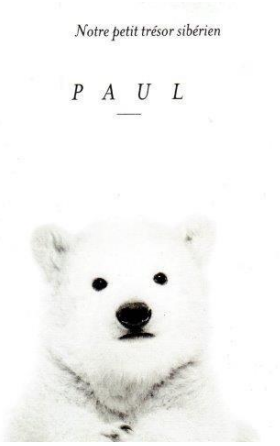

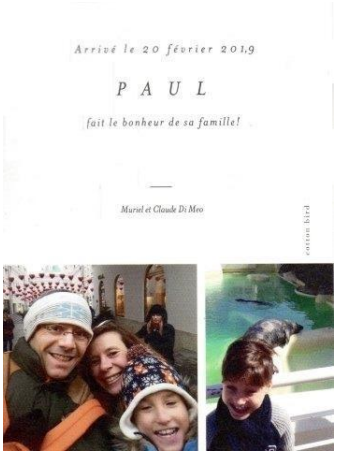

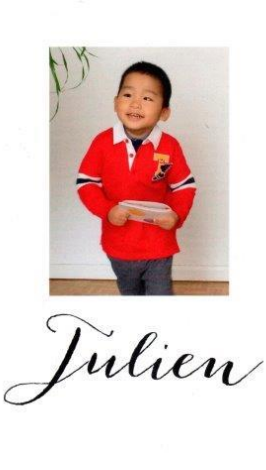

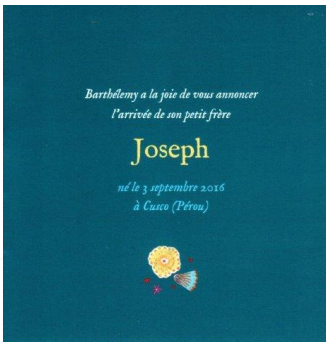

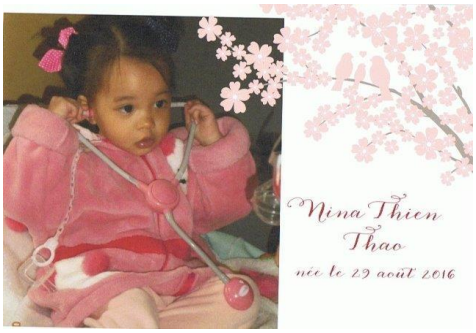

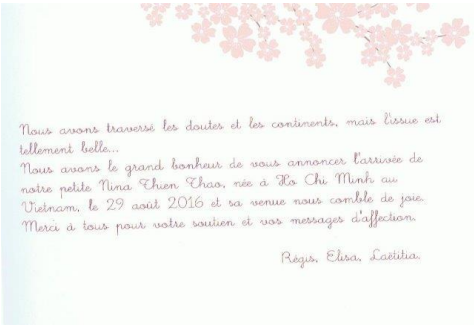

Copyright © 2020
Agence Française de l'Adoption